

N° 379
Novembre
Décembre
2013



infos

communales

Baelen - Membach

Dossier:

La Jeunesse de Baelen & Membach

Histoire

- L'école des filles

Nature

- L'écureuil roux

En bref

- Souvenir: Bailus 888-1988
- Logeo, l'agence immobilière sociale
- Du nouveau chez Intradel
- Attention au monoxyde de carbone



Baelen commune Maya



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen est la commune.

A la naissance de l'État belge, en 1831, il y avait 2.739 communes. Depuis la fusion des communes opérée en 1975, leur nombre a été réduit à 589 pour l'ensemble du pays.

La Région wallonne compte 262 villes et communes qui se répartissent dans cinq provinces.

Les communes préexistaient à l'État belge. Elles ont été reconnues par la Constitution de 1831 et organisées par la loi de 1836. La dernière loi communale date, quant à elle, de 1988.

Depuis cette date et au rythme des réformes de l'État, le paysage institutionnel de notre pays a beaucoup évolué.

C'est ainsi que, suite à la réforme de 2001, les Régions sont compétentes pour ce qui concerne la composition, l'organisation, les compétences et le fonctionnement des institutions communales. Elles peuvent, en d'autres termes, édicter leurs propres réglementations organiques s'appliquant aux communes.

Le 27 mai 2004, le parlement wallon adoptait le décret donnant vie au code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation reprenant l'ensemble des règles régissant les pouvoirs locaux tels que les provinces et communes wallonnes. Depuis son adoption, le C.D.L.D a subi d'importantes modifications.

Au travers de toutes les règles de droit qui ont régi le fonctionnement des communes, le concept d'«autonomie communale» s'est toujours imposé. Cela ne signifie pas que les élus communaux peuvent tout faire, loin s'en faut, mais qu'ils disposent d'une large autonomie dans le cadre des compétences qu'ils exercent sous la tutelle des autorités supérieures.

Ce concept d'autonomie communale est néanmoins souvent malmené dans la mesure où les communes sont de plus en plus sollicitées pour la mise en œuvre de décisions prises à d'autres niveaux de pouvoir et qui engendrent de lourdes implications financières.

Le financement, par les communes, des zones de police et, à l'avenir, des zones de secours n'en sont que deux exemples.

Il en va de même pour les obligations auxquelles sont tenues les communes en matière de logements publics.

Comme je l'ai souligné lors du conseil communal du 14 octobre dernier, on peut regretter que la circulaire traitant des obligations des communes en cette matière ne fasse aucune distinction entre grandes villes, villes, grosses communes ou plus petites. Toutes sont logées à la même enseigne et doivent tendre vers un objectif de 10% de logements publics sur le territoire communal.

Pour répondre à ces obligations et éviter les amendes qui découleraient du non-respect de ces directives, le conseil communal a adopté à l'unanimité le plan d'ancrage communal pour les années 2014-2016. Il vise à créer 18 logements supplémentaires en collaboration avec la Société NOSBAU (Société de logements de service public à laquelle la commune est affiliée depuis de nombreuses années). De plus, la commune s'est engagée à promouvoir la mise en gestion de logements privés via l'agence immobilière sociale LOGEO. Chaque logement mis en location par un propriétaire dans le cadre d'un contrat avec LOGEO permettra à la commune de combler son déficit en matière de logements publics.

Le 26 novembre prochain, une réunion d'information (voir l'info. dans ce bulletin communal) sera organisée dans la salle du conseil afin de fournir un maximum d'éléments aux propriétaires désireux de s'inscrire dans ce type de démarche.

Je terminerai en vous rappelant que tous les mandataires communaux sont des élus de proximité et qu'ils sont, dès lors, à votre disposition pour répondre à vos questions et suggestions.



Maurice Fyon

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition : janvier-février 2014 distribué vers le 13 janvier 2014

Date limite de remise des documents : 15 décembre 2013

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe**.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS



L'Administration communale sera fermée

- le vendredi 15 novembre (Fête de la Dynastie)
- le mercredi 25 et le jeudi 26 décembre (Noël)
- le mercredi 1^{er} et le jeudi 2 janvier (Nouvel-an)

ETAT-CIVIL Naissances

Antoine ORTMANS, rue de l'Eglise, 18 (23/08)

Ryan KRAFFT, rue de la Régence, 5 (23/08)

Nyil DECHARNEUX, Heggen, 50 (29/08)

Milan PATRON, Boveroth, 40 (06/09)

Emma SLEPSOW, Oeveren, 11 (05/09)

Martin BAMPS, route d'Eupen, 19/H/1 (06/09)

Soukaina ELGHAZY, rue de l'Invasion, 40 (12/09)

Thibaut WELTER, Roereken, 24 (15/09)

Alexi GODEFROID, Levée de Limbourg, 2 (18/09)

Lilou LAZZARA, Honthem, 65 (24/09)

Mariages

Fabrice VAN GENECHTEN, Pepinster et **Virginie**

DELHAUSSE, rue Plein-Vent, 16 (31/08)

Henri CHANTRAINE et **Silvia KRUMPEN**, route

d'Eupen, 99 (31/08)

André SIMON et **Gilberte BONTEMS**,

route d'Eupen, 24 (12/10)

Yusuf DÖLEK, La Sablière, 44 et

Fatma OZCELIK, Virton (12/10)

Décès

Gaspard PIRNAY, vf de Elisabeth GANSER, rue Longue, 36 (19/06)

François SCHILS, vf de Simonne THISSEN, Honthem, 20 (31/08)

Jacques BERWART, rue de la Source, 3 (14/06)

Jean BARTHOLEMY, vf de Bertha BREUER, rue du Pensionnat, 7 (05/09)

Joseph GOHIMONT, époux de Margareta MÖRES, route Jean XXIII, 4 (12/09)

Maria SCHOEMANN, vve de Leonard DUPREZ, rue du Pensionnat, 7 (25/09)

PARUTIONS 2013 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
janv/fév 2014	15-déc.-13	lundi 13 janvier
mars/avril 2014	15-févr.-14	lundi 10 mars
mai/juin 2014	15-avr.-14	lundi 12 mai
juillet/août 2014	15-juin-14	lundi 14 juillet
sept/oct 2014	15-août-14	lundi 8 septembre
nov/déc 2014	15-oct.-14	lundi 10 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

REMERCIEMENTS

Nous remercions Monsieur le premier Echevin, représentant Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Echevin des finances ainsi que Madame la Présidente du CPAS pour leur sympathique présence et leur agréable discours à l'occasion de nos noces d'or.

Merci aussi à tous les habitants de notre commune pour le beau cadeau qui nous fut offert par l'Echevin des finances.

Jacques et Irma DE DECKER - FRECHES

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le MARDI 14 janvier 2014.

Nous vous prions de bien vouloir débarrasser votre sapin de toutes ses décorations, guirlandes, pot, etc. et de le déposer, de façon visible, le lundi 13 janvier au soir en bord de route (sans toutefois entraver la circulation).

!! Attention : tout sapin non repris devra être évacué par vos soins et à vos frais.

Merci de votre collaboration



Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6 €**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109 ou 173€ selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous

Permanences à Baelen
tous les vendredis de 9h00 à 12h00
dans les locaux de l'Agence Locale
pour l'Emploi, rue de la Régence, 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. : **087/69.32.00** - Fax : **087/69.32.09**

Le parc d'activités économiques

Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut
(il s'agit également d'une question d'hygiène publique).



Agence Locale pour l'Em- ploi de Baelen (ASBL)

**Le bureau de l'ALE est ouvert le jeudi
de 8h45 à 12h00.**

Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
ale@baelen.be



Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30
Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00
1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

DONNONS VIE A L'EAU !

Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie.

Dans le cadre de la directive européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site internet environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGEARNE, soit via le site internet, soit par courriel à eau@spw.wallonie.be, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGEARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Madame Vilvorder – Tél. 087/76 01 42 - monique.vilvorder@publilink.be

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere



Propriétaires, cela peut vous intéresser....

Le principe est simple, LOGEO Agence Immobilière Sociale, asbl agréée par le Gouvernement Wallon, vous propose un service de gestion locative complet. Elle assure la mise en location et le suivi de vos logements.

LOGEO vous propose les services et avantages suivants :

- Un loyer mensuel garanti, que le locataire paye ou non, y compris en période de chômage locatif ;
- La prise en charge des dégâts locatifs éventuels à concurrence de 6 mois de loyer ;
- L'indexation annuelle du loyer ;
- L'exonération du montant du précompte immobilier ;
- La prise en charge de l'ensemble des démarches administratives liées à la location (visites, attributions, états des lieux, baux, mutations de compteurs, calculs de charges ...) ;
- Le suivi technique du logement ;
- L'accompagnement du locataire afin d'assurer une occupation en « bon père de famille ».

Votre bien nécessite des travaux de remise en état ?

LOGEO vous permet l'accès, sous conditions, à des subventions et des prêts sans intérêts, accordés par le Fonds du Logement Wallon, pouvant atteindre 54.900 euros par logement. Il est également possible de bénéficier de déductions fiscales ...

Contacts:

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'AS LOGEO pour de plus amples informations :

LOGEO asbl, Rue du Collège 62 - 4800 VERVIERS, TEL 087/325.390 - FAX 087/325.306 - ais@verviers.be

Sur rendez-vous : **Jean-Michel RAUSCH - directeur-gérant** - 0496/201.590 - jean-michel.rausch@verviers.be

Personne de contact à Baelen : Madame Marie-Colette Beckers, conseillère communale et membre du conseil d'administration de Logeo : 087/56.91.58 ou mariecolette.beckers@acbm.be.

Une réunion d'information est organisée le 26 novembre à 20h, dans la salle du conseil de la maison communale de Baelen, en présence de Jean-Michel Rausch. Vous y trouverez réponse à toutes vos questions.

Baelen, commune Maya

Maya est, souvenez-vous, l'appellation du plan de sauvegarde des abeilles initié par le Ministre Lutgen.

En Wallonie, près de 350 espèces sauvages d'abeilles et de bourdons ont été recensées. Ces insectes pollinisent et permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales dont l'être humain !

On constate aujourd'hui un phénomène inquiétant de disparition des abeilles, pourtant primordiales pour la survie de l'espèce humaine.

Consciente de son rôle, la Commune de Baelen a signé la Charte d'engagements « Commune MAYA ». A travers ce plan, la Commune adhère à un projet en faveur de la biodiversité et s'engage à réaliser des aménagements en faveur des abeilles ainsi qu'à lutter activement contre leur diminution.

Ces trois dernières années, des actions concrètes ont été menées dans ce sens, notamment la sensibilisation des citoyens à la thématique par le biais - entre autres - du bulletin communal, la réalisation de prés fleuris, la plantation d'arbres fruitiers, d'arbres d'alignement, de haies, etc.

Cette année encore, dans le cadre de ce Plan Maya, la commune de Baelen prévoit des plantations d'essences mellifères et la préparation de terrains pour l'ensemencement de prés fleuris. Une haie mélangée de 240 plants, 15 arbres de haute-tige seront plantés, 15 ares de pré fleuri seront réalisés.

Ces travaux de plantation seront réalisés, pour autant que les conditions météorologiques le permettent, au début du mois de novembre par les services communaux. Si vous désirez aider à la plantation ou à la réalisation des prés fleuris ou obtenir de plus amples renseignements sur les travaux qui vont être prochainement réalisés, vous pouvez contacter Monsieur Bruno Poskin par téléphone au 087/76 01 22 ou par mail à bruno.poskin@baelen.be.

Toujours dans le cadre de la sensibilisation à la thématique, une rencontre entre les ouvriers communaux et une apicultrice a eu lieu le 23 octobre 2013.



Que retenir ?

- Prendre conscience du rôle incroyable que joue ce petit insecte dans la survie de l'espèce humaine.
- Attirer l'attention sur le phénomène inquiétant de la disparition des abeilles.
- Montrer et démontrer que chacun peut agir, à son niveau, et que la somme des petits gestes peut changer la donne !
- Savoir qu'en tant que particulier, vous pouvez activement participer à la sauvegarde des insectes pollinisateurs en réalisant des gestes simples :
 - **Réduisez le nombre de tontes de votre jardin** : en n'arrachant pas systématiquement toutes les mauvaises herbes, de nouvelles plantes pourront pousser et fleurir. En plus d'égayer la pelouse, elles sont une source supplémentaire de nectar et de pollen.
 - **Créez un pré fleuri** : transformez une partie de votre trop grande pelouse en zone fleurie de fleurs sauvages. Outre sa beauté, vous gagnerez ainsi chaque semaine du temps consacré à la tonte
 - **Semez des mélanges de plantes mellifères et des essences locales** : lavande, acacia, trèfle, bruyère, thym, origan, menthe, romarin, etc. De même, évitez les fleurs à double ou triple pétale qui ne donnent pas accès au pollen ou nectar.
 - **N'utilisez pas de pesticides - herbicides ! Les pesticides sont la cause n°1 de mortalité des abeilles** : il existe des solutions naturelles pour lutter contre les espèces envahissantes comme les pucerons ou d'autres parasites. Le purin d'ortie ou la bouillie bordelaise ont prouvé leur efficacité.
 - **Encouragez la connaissance de l'abeille et de l'apiculture dans votre entourage.**
 - **Découvrez et dégustez les produits de la ruche** : consommez du miel, et du miel local qui remplacera avantageusement le sucre dans beaucoup de préparations, vous favoriserez le développement des apiculteurs de la région.
 - **Construisez un abri à insectes** : on connaît bien les nichoirs pour les oiseaux du jardin, et on s'intéresse depuis peu aux insectes. Les insectes auxiliaires sont très utiles pour lutter contre les parasites du jardin : leur fournir un abri permet de favoriser cette faune bénéfique.

« Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait » (Mère Teresa)



Monoxyde de carbone (CO), un tueur silencieux chez vous.

Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.

Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

Comment éviter une intoxication au CO ?

- Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- Veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

Comment reconnaître une intoxication au CO ?

- On est rapidement pris de maux de tête
- On peut avoir des nausées
- On se sent fatigué
- Parfois, on s'évanouit

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- Votre propre sécurité d'abord !
- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)

Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO!

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.

Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.





■ Bailus 888-1988

La pierre en façade de la maison communale nous rappelle qu'il y a déjà 25 ans que ces grandes festivités ont eu lieu dans notre village à l'occasion de la première citation historique de Baelen (Bailus). Cortèges, publications, exposition, concerts, bière, pain, fromage, tout avait été mis en œuvre pour fêter dignement cet anniversaire : 1100 ans !



■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Une carte sécurisée pour les commerçants ambulants

Depuis le 1er avril, un nouveau système est entré en vigueur afin de sécuriser l'exercice des activités ambulantes. L'autorisation existante en version papier est remplacée par une carte électronique. Si vous êtes commerçant ambulant, vous pouvez dès maintenant vous adresser à l'UCM afin d'échanger facilement votre autorisation en un minimum de temps. Contactez l'UCM au 070/24.66.66 pour une analyse de votre situation. Vous pourrez ensuite demander l'échange de votre carte en évitant de multiples déplacements. La carte électronique sera obligatoire à partir du 1er avril 2014.

■ Du nouveau dans les recyparcs Intradel



• Collecte de pneus

En Belgique, dans le prix d'achat des nouveaux pneus, est compté un montant qui est consacré au recyclage des anciens. Lorsque vous faites remplacer vos pneus par un spécialiste,

il doit donc reprendre vos anciens pneus et les éliminer via une filière de collecte, qui se charge de les recycler.

Malgré ce système de reprise, certaines personnes se retrouvent encore avec des pneus dont elles souhaitent se débarrasser. Intradel offre désormais la possibilité à ces personnes de les déposer dans les recyparcs, à raison de 5 pièces par ménage et par an.

Attention, seuls les pneus des véhicules privés traditionnels seront acceptés (voitures, 4x4, caravanes, remorques, camionnettes, motos). Les pneus « agricoles » (silos, engins agricoles) ou « professionnels » (camions, machines) seront refusés, tandis que les pneus de vélo, quad, brouette, etc. seront déposés dans la fraction « encombrants ».



• Collecte des panneaux photovoltaïques

Après l'essor des panneaux photovoltaïques, se pose la question de leur recyclage.

Afin d'assurer que les panneaux solaires ne deviennent jamais un déchet inutile et que les ressources rares dont ils sont composés soient préservées, les panneaux en provenance des ménages pourront être collectés dans les recyparcs en vue de suivre une filière de démantèlement et de recyclage. Ce service est offert aux particuliers dans le cadre d'un dépôt d'un ou deux panneaux par visite. Le dépôt est autorisé pour tous les types de panneaux entiers, en bon état ou non. Les panneaux de petits appareils électroniques ne seront pas repris mais pourront être déposés dans les déchets d'équipements électriques et électroniques. Pour plus d'info ou pour connaître les modalités pratiques de ces collectes, rendez-vous sur le site internet www.intradel.be.



La Jeunesse de Baelen & Membach



Relancée avec succès et énergie depuis quelque temps, la Jeunesse Baelen-Membach mobilise les jeunes du village. Le groupe, fort d'une cinquantaine de membres, est l'un des plus importants de la région. Ensemble, les jeunes organisent divers événements tout au long de l'année et prennent en charge la gestion du Bailus. D'autres choses bougent aussi pour les jeunes Baelenois : l'aménagement des modules placés pour eux à Membach, l'encouragement de la pratique du BMX, la mise sur pied de différentes activités sont autant d'occasions pour eux de participer au dynamisme du village et d'y grandir en s'épanouissant. Nous vous proposons aujourd'hui un tour d'horizon de leur univers.

Pour les statistiques, la jeunesse est une classe d'âge. Elle réunit une population mineure, c'est-à-dire de moins de 18 ans. Plus généralement, on inclut habituellement dans cette catégorie les personnes allant de quinze à vingt-quatre ans, notamment les étudiants. Pour les jeunes de villages, cette notion évolue même jusqu'à inclure des membres de tous âges. Ce qui compte, c'est l'esprit ! Notre région compte de nombreuses associations de jeunes. La Jeunesse de Baelen et Membach, redynamisée en 2012, participe avec enthousiasme à de nombreuses activités, à Baelen ou ailleurs, offrant au passage à ses membres une expérience unique de la gestion d'une association, de la vie au sein d'un groupe, de liens tissés parfois pour la vie.

La JBM

Les moins jeunes se souviennent de la première JBM, qui a fait les beaux jours du village il y a ... déjà 35 ans. La nouvelle association, reprenant le même nom en clin d'œil aux anciens, poursuit les mêmes objectifs : impliquer les jeunes de Baelen et Membach dans la vie du village, participer à divers événements, dynamiser l'atmosphère villageoise.

La JBM s'adresse à l'ensemble des jeunes de la commune, âgés de 16 ans minimum et désireux de s'investir au sein de l'association. Car être membre suppose dévouement, sens des responsabilités, motivation et bien sûr bénévolat ! Emmenée par une équipe de comitards motivés, l'association prend en charge la gestion du Bailus en veillant à responsabiliser ses membres : l'ouverture du local sera assurée à tour de rôle par chacun, dans le respect de la charte signée lors de l'adhésion. Cette charte, qui détermine le mode de fonctionnement de l'association et les principes qu'elle souhaite défendre, doit devenir le code de conduite des jeunes membres. L'implication et le dynamisme attendus de chacun y sont spécifiés.

Active depuis l'été 2012, la toute jeune association a déjà fait preuve d'un beau dynamisme en organisant de nombreuses activités : organisation de plusieurs soirées, chasse aux œufs à Pâques pour les plus petits, car wash, beach volley ... Soulignons aussi leur participation aux événements organisés par d'autres jeunesses de la région. Autant d'activités qui rassemblent Baelenois et Membachois et dont l'objectif, loin d'être uniquement festif, est de partager expériences et idées, tout en tissant des liens entre les différentes générations du village et avec les jeunes des environs.





L'activité-phare de la JBM est l'organisation d'un tournoi de beach volley au mois d'août. Après le succès de 2012, le parc communal s'est à nouveau couvert de sable, et pas moins de 40 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur sur le terrain aménagé par les ouvriers communaux et les 3 autres mis en place pour l'occasion par les membres de la JBM, leur sponsor Jacky Havet et les jeunes d'Été Solidaire. Le chapiteau et son bar ont eux aussi été pris d'assaut par les spectateurs et les joueurs, de même que le barbecue, tandis que le château gonflable faisait le bonheur des plus petits. Une soirée clôturait cette journée festive, dont vous retrouverez toutes les photos sur le blog <http://jbm-beach-volley.blogspot.be>.

La JBM profite de l'occasion pour remercier tous les sponsors et bénévoles qui, ensemble, ont fait le succès du tournoi de beach volley 2013. Sans leur investissement et leur engagement, une telle organisation serait impossible ! Nous pensons particulièrement aux parents, amis et anciens de la JBM qui ont prêté main forte, à l'administration communale pour son soutien logistique, aux jeunes d'Été Solidaire, à tous les membres actifs et bien sûr à nos généreux sponsors.

Les sponsors du Beach Volley :

Peiffer Augustin • 9Restaurant • ABRIBOIS • Alltech
AMORY H., de SENY M-E, Notaires Associés • Batico
BEAUFORT Eric • Becker Cycles • Bertrand LENNERTZ
Boulangerie Radermecker • Bowling 67 • Brandt Philippe
CBC Assurance • DEROUSSEAU • Easy Cars • Ecotherm
FIGESCO SPRL • Francis Colle • Francis SCHEEN
Friterie du Village • Friterie le Chalet • Geoffrey BRANDT
Gerd Michel • Henri LEKEU Menuiserie • ING Dolhain
L'Instant détente • Kistemann Pino • L'artisan MORTX
Le Brie et la Mie • Le peintre Carrossier • Leflot • MEDIACOM
Menuiserie DECKER et NOLS • Menuiserie Straet Corman
Moonen Boulangerie • Sport & Hobby Center
Pirenne Carrelage • Racine Carrée • REUL Frères
TEXACO MEMBACH • TEXACO BAELEN • Toiture Claassens
Wimmer Jean • HAVET J • LITHOTEC



« Les Deromes », l'équipe gagnante de l'édition 2013

La JBM accueille avec plaisir les nouveaux membres motivés. Rappelons que les membres doivent avoir plus de 16 ans et accepter de s'impliquer dans l'organisation des divers événements et dans le fonctionnement de l'association. Pour plus d'info, contactez Maud Neumann, présidente, par e-mail (maudneumann@hotmail.com) ou par téléphone (0484/55.27.72).

A Baelen, si de nombreuses activités sont organisées pour les enfants, il manque un lien entre celles-ci et celles de leurs aînés, amenant parfois les jeunes entre 12 et 16 ans à se sentir oubliés. La commune et certaines associations du village y travaillent, en veillant à collaborer avec les jeunes et en restant à l'écoute de leurs besoins. Petit à petit, ils devraient ainsi trouver à Baelen des espaces pensés pour eux et des activités qui leur conviennent.

Une animatrice de rue

Virginie Blaise travaille pour la commune de Baelen en tant qu'animatrice de rue depuis plus d'un an. Son rôle : rencontrer les jeunes là où ils se rassemblent, créer ou recréer des liens avec eux, aboutir à une meilleure écoute de leurs problèmes et de leurs demandes. Par son contact direct avec les jeunes, elle tisse avec eux des liens particuliers. Ensemble, ils construisent différents projets : les jeunes exposent leurs idées et elle les accompagne dans la construction de ces projets.

L'action de l'animatrice de rue permet de répondre au besoin des jeunes d'être écoutés, reconnus et valorisés. Ce métier de médiation leur offre aussi un référent qui les écoute et les aide, dans un environnement rural comme le nôtre, à trouver leur place. En tant qu'intermédiaire entre les jeunes, de 12 à 25 ans environ, et les autres habitants du village, l'objectif de Virginie Blaise est de permettre une meilleure cohabitation, une meilleure compréhension des attentes de chacun. Voici quelques exemples des différentes activités mises sur pied à Baelen et à Membach :



Virginie Blaise et les jeunes d'Été Solidaire

Été Solidaire

L'action Été Solidaire, subsidiée par la Région wallonne, permet à la commune qui en fait la démarche d'engager, durant les vacances scolaires, des jeunes étudiants pour leur faire réaliser des travaux d'utilité publique. L'objectif poursuivi est multiple :

- Cultiver le sens des responsabilités et développer le sens de la citoyenneté des jeunes par leur implication dans l'amélioration de leur environnement
- Valoriser l'image des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes et des personnes qui bénéficieront de leur travail
- Promouvoir auprès des jeunes des valeurs telles que le travail, la solidarité ou l'entraide

En août 2013, 10 jeunes ont travaillé durant 2 semaines. Ils ont notamment aidé à la construction du bardage qui habille les modules des jeunes de Membach, rue du Moulin, poncé et repeint les bancs et boiseries des plaines de jeux, aidé à la mise en place des terrains de beach volley pour le tournoi organisé par la JBM. En plus de la satisfaction d'avoir un petit job de vacances, ils ont ainsi un rôle à jouer : ils se responsabilisent vis-à-vis des plus jeunes, dont ils ont rénové l'environnement, et ont l'occasion de rencontrer les plus âgés en partageant avec eux une activité.

Les modules

A Membach, un groupe de travail de la CLDR appelé « Encadrement de la jeunesse » s'est créé. Depuis 3-4 ans, des discussions sont en cours entre les jeunes et leurs aînés. En cause : le manque d'espaces dédiés aux jeunes, et le manque d'activités dans le village, qui les amènent à « traîner » au centre. Personne n'est satisfait de cette situation : les jeunes sont désœuvrés et se sentent délaissés, les riverains sont lassés du bruit et du désordre que les jeunes laissent derrière eux.

A la fin des travaux de la maison communale, 2 des modules libérés par les employés ont été récupérés et installés rue du Moulin. Ils sont à présent réhabilités et prêts à accueillir les jeunes de Membach. Ils disposeront ainsi d'un local à eux, bien plus confortable que les bancs ou les murets du centre. Dans ce local, ils trouveront également de quoi s'occuper : jeux de société, coopératifs, cartes, table multifonctions (kicker, billard, ping-pong), etc. Tous les jeunes de la commune, ainsi que leurs idées et suggestions, y sont les bienvenus.



Vous souhaitez participer ? Vous avez chez vous des jeux qui pourraient convenir aux 12-25 ans et dont vous n'avez plus l'utilité ? Vous avez des idées à partager ?

N'hésitez pas à contacter Virginie Blaise, soit par e-mail (v.blaise01@gmail.com), soit par téléphone (0499/45.87.51), soit à la commune le lundi après-midi (087/76.01.47 ou 087/76.01.10)

Pour utiliser le local de manière appropriée, le groupe d'encadrement des jeunes et Virginie Blaise vous invitent à une **réunion d'information** qui se déroulera à la garderie de l'école de Membach le mercredi 20 novembre 2013 à 20h.

Le but de cette réunion est de permettre aux jeunes du village, mais aussi aux parents, de partager leurs envies et leurs besoins en rapport avec ce local.

En espérant vous recevoir nombreux.

Les sorties à Heerlen, Ostende ou Raeren

A Baelen, de nombreux jeunes aiment pratiquer le BMX, la trottinette ou le skateboard. Ce sport urbain se pratique difficilement à Baelen, et le village ne dispose pas d'une infrastructure adaptée. Virginie Blaise a organisé avec eux plusieurs sorties au skate parc de Raeren et à celui de Heerlen, avec la collaboration de plusieurs parents, qui les ont conduits avec leurs skates et vélos. Cet été, ils se sont même rendus en train à Ostende, qui possède un skate parc renommé, avec des creux et des bosses pour tous les goûts. Pour chacune de ces sorties, l'animatrice de rue a canalisé les différentes idées, bloqué une date, organisé l'excursion. Elle a bien sûr à chaque fois accompagné les jeunes et a veillé sur place au bon déroulement de l'activité.



Du sport local au Memorial Van Damme

Baelen est une commune sportive. De nombreuses activités sont proposées par les différents clubs du village : football, volley, danse, gymnastique ou encore karaté, kick power training et tennis de table permettent à chacun de se dépenser et de progresser. Cet été, de nombreux jeunes ont participé au jogging baelenois : sur 202 habitants du village inscrits à l'épreuve, 64 sont âgés de moins de 25 ans, soit près d'un tiers.

Parmi les activités organisées cet été pour les jeunes, la sortie au Memorial Van Damme compte certainement parmi celles qui leur laisseront de beaux souvenirs. C'était pour eux une occasion unique de se rendre dans un grand stade, et de voir à l'œuvre le gratin de l'athlétisme. Leurs favoris ? Usain Bolt et les frères Borlée, bien sûr ! Ils ont pu observer leurs performances, assister à un nouveau record (en saut à la perche), et au feu d'artifice final, avant un retour à Baelen des étoiles plein les yeux.



Un skate parc en projet à Baelen ?

La commune étudie la possibilité de construction d'un skate parc à Baelen. Pour que cela puisse se faire, il faudra obtenir un subside de la part d'InfraSports, qui gère cette matière pour la région wallonne. Le skate parc pourrait s'installer dans le parc communal, à proximité du terrain de beach volley. Ce projet, s'il n'en est encore qu'à ses débuts, fait l'unanimité auprès des 12-16 ans, pour qui le village n'offre que peu de distractions et qui sont encore trop jeunes pour se déplacer seuls ailleurs.

Enfin, sachez que les moins sportifs ne sont pas oubliés. L'animatrice de rue a également mis sur pied d'autres projets pour les jeunes : ouverture spéciale du Bailus pour les plus jeunes, patinoire, journée beauté, journée à la mer, ... Signalons encore que les activités des sociétés locales fournissent elles aussi l'occasion d'exprimer sa créativité : le Patro, les balades contées permettent à ceux qui grandissent de se mettre à leur tour à organiser les loisirs des plus petits. La Saint Paul, la Cavalerie ou la Fanfare comptent également de nombreux jeunes membres dans leurs rangs ; ils sont la preuve du dynamisme de ces sociétés. On le voit, la jeunesse bouge à Baelen ! Et on ne peut que se réjouir de toutes ces activités et de tous ces projets. Ce dynamisme donne vie au village, et les adultes de demain s'y forgeront des liens durables, ceux qui rendent la vie rurale si particulière.



L'école des filles de Baelen, quelques réponses intéressantes.



Nous avons reçu plusieurs réponses relatives à la photo d'élèves parue dans le n° 378 des Infos communales. Grâce aux renseignements transmis par Mmes Marie-José Becker, Anne-Christine Roemers, Liliane Delhousse, Odette Fayhay, Marie Wimmer, Marguerite Corman et Danielle Modave-Julémont et par MM. Nicolas Hausoul et Francis Bebronne, nous avons pu corriger et compléter quelques informations erronées ou manquantes.

Un grand merci à ces personnes dont les réponses nous ont aidés à améliorer cette recherche. Suite aux renseignements recueillis, nous pouvons dater cette photo du début des années 1930, sans doute entre les années 1932 et 1934.

Il reste cependant une élève dont le nom n'a pu être restitué et un doute persiste quant à l'identité attribuée à Marguerite Thelen. Afin de profiter de ces corrections qui nous ont été transmises, nous avons décidé de reproduire encore une fois la photo avec les prénoms et les noms des élèves, revus et corrigés pour certains d'entre eux :

Au 1^{er} rang, de gauche à droite : Ninie VOSS / Catherine BEBRONNE / Jeanne SCHIFFERS / Marie-José VOSS / Lily FELLIN / Gertrude BEBRONNE / Antoinette LEGRAND / Marguerite CORMAN (sœur de Jeanne Corman, la première à gauche du 2^{ème} rang) / Marie GROMENT / Ghislaine DETHIER

Au 2^e rang debout, de g. à d. : Jeanne CORMAN / Maria BEBRONNE / Maria KOOP / Joséphine HAUSOUL / Non identifiée / Nelly BEBRONNE / Jeanne THOMANNE / Maria WERNERUS / Flore GRONESCHILD / Lily GANSER / Marguerite THELEN (?)

Au 3^e rang debout, adossées contre le mur de la Maison communale, de g. à d. : Marie-José BECKER / Josée GROMENT / Lucie ERNST / Anna CONJERS / Renée KEVER / Jeanne RADERMECKER / Berthe CRUTZEN / Anna BRAUN / Simone RADERMECKER

A cette époque, il existait un quatrième degré (7^e et 8^e années primaires, l'école étant obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans). Donc cette photo ne serait-elle un regroupement d'élèves des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e années ou plus simplement, les deux classes de 5^e et 6^e parmi celles-là ?

Quant aux **institutrices** qui, à l'époque, étaient en fonction, nous trouvons **Mademoiselle Ernestine Voss** (1894-1967), fille du secrétaire Jacques Voss (1844-1926) et de Marie-Marguerite Robert (1850-1908).

Au début de la guerre, les classes inférieures des garçons étaient tenues par Mademoiselle **Voss** en la salle Mertens située en face de l'église. Lors de la seconde guerre mondiale, Mademoiselle **Voss** était restée au village mais elle avait refusé d'enseigner en allemand et de collaborer avec le régime nazi. Elle avait rassemblé quelques personnes pour s'opposer clandestinement à l'envahisseur et avec l'aide de Mademoiselle **Crutzen**, elle donnait des cours de français en cachette. Elle avait rassemblé des fonds pour venir en aide aux familles éprouvées par la fuite de leurs fils qui avaient décidé, en 1943, de ne pas répondre à l'enrôlement forcé dans l'armée allemande.

Il faut encore citer Mademoiselle **Derousseaux**, fille du garde champêtre Derousseaux et Mademoiselle **Hamacher**. Ces trois dames enseignaient chez les filles. D'après les informations reçues, ce serait Mademoiselle Derousseaux (future Madame Yunck) qui enseignait chez les grandes. A Baelen, les crucifix et les portraits du roi étaient remplacés par des croix gammées et des photos de Hitler. C'était aussi le régime des corrections corporelles.

Et enfin si vous aviez encore des informations à nous communiquer ... n'hésitez surtout pas à nous les transmettre !

Merci encore pour votre aide efficace !

André Hauglustaine, Camille Meessen

087.76 24 61

087.76 30 63

L'écureuil roux



L'écureuil est un petit mammifère que tout le monde connaît et apprécie pour son image sympathique. Notre petit animal est souvent associé à l'épargne car il fait des réserves de nourriture qu'il stocke dans divers endroits. Le logo de la caisse d'épargne française par exemple représente un petit écureuil.

Il mesure de 18 à 25 cm, auxquels il faut ajouter une vingtaine de centimètres pour la queue. Cette queue caractéristique lui servira tour à tour de balancier, parachute, parapluie, parasol ou encore d'écharpe qui protégera son corps des assauts du froid. Son poids varie entre 200 et 250 gr. Il présente un pelage roux à brun-roux qui muera deux fois sur l'année. En hiver, ses couleurs auront tendance à foncer et deux espèces de petits pinceaux viendront surmonter ses oreilles. Dans nos régions, on le rencontre un peu partout, aussi bien en forêt que dans les parcs et les jardins.

Son alimentation varie en fonction des saisons :

- En hiver, il survivra grâce aux réserves (noisettes, glands, noix, ...) qu'il aura cachées çà et là
- Au printemps, il se régale de bourgeons, de fleurs, d'écorces, de limaces, d'œufs ou encore d'oisillons. On trouve régulièrement au pied des épicéas des petits rameaux tendres dont l'écureuil s'est délecté du bourgeon terminal
- En été, notre petit tamia grignotera toutes sortes de fruits
- En automne, moment où abondent les fruits secs, il appréciera les noisettes, glands, noix ou encore les champignons. Il raffole également des graines

que l'on trouve dans les cônes d'épicéa. Pour dégager celles-ci, il doit couper toutes les écailles des cônes les unes après les autres. Vous aurez probablement déjà vu ces cônes (appelés à tort pommes de pins), jonchant le sol au pied des arbres et dont il ne reste plus qu'un petit plumet. Ces graines constituent un des éléments essentiels de son régime alimentaire.

Amusant : on peut distinguer si l'écureuil qui a mangé ces cônes est gaucher ou droitier. Lorsqu'un écureuil ronge une écaille, la surface rongée est oblique car un des côtés restants est plus court que l'autre. En fait, le côté le plus court est toujours attaqué par les dents de la mâchoire inférieure. Le côté le plus long, lui, se termine souvent par un petit filament appelé lobe. Selon que l'animal tient la pointe du cône vers la droite ou vers la gauche, ce lobe se trouve à droite ou à gauche de la surface attaquée par les dents. Sachant qu'un écureuil tient toujours les cônes de la même façon, on pourra distinguer l'écureuil droitier qui tient la pointe du cône du côté droit tandis que le gaucher tiendra la pointe du côté gauche. En tenant le fruit à la verticale (pointe en bas) on peut remarquer une sorte de pas de vis gauche ou droit suivant l'individu gaucher ou droitier. Ce n'est pas toujours évident à observer au début mais avec un peu d'habitude on arrive à bien distinguer les deux. Il faut aussi savoir que les gauchers sont plus rares que les droitiers.



La majeure partie de l'année, l'écureuil vit en solitaire. Ce n'est qu'au printemps (surtout en mars) que les accouplements ont lieu, la femelle n'étant réceptive qu'un seul jour. Après une gestation d'une quarantaine de jours, naîtront 3 ou 4 petits de 8 à 12 grammes, nus, aveugles et sourds. Ils profiteront de la chaleur d'un nid sphérique de 30 cm constitué de branches, garni de mousse et d'herbe à l'intérieur. A l'abri des prédateurs (martre, fouine), à plus de 6 mètres de hauteur, ils y resteront pendant 7 semaines avant de pouvoir gambader dans les arbres comme des équilibristes grâce à leur morphologie adaptée à la vie arboricole (squelette léger, longues griffes, longue queue). S'ils ne sont pas victimes de prédateurs, de famine ou d'accidents de la route, ils ont une espérance de vie de 6 à 7 ans.

Christian Desart, Guide Nature



Groupe de travail sur le terrain.

Le Groupe de travail « sentiers de promenade » prend plaisir au travail de terrain. Après le balisage des 4 balades sur la Commune (cfr dernière édition du bulletin communal), des citoyens volontaires s'étaient donné rendez-vous début octobre au PICVert, sentier piétonnier entre Médael et le parc communal de Baelen, pour la réalisation d'une des actions du plan de gestion au niveau de la zone humide.

En 2012, David Defourny, étudiant de dernière année en agronomie à La Reid, avait réalisé pour son travail de fin d'étude un plan de gestion de la zone humide avec l'aide du Contrat de Rivière Vesdre. En effet, toute zone naturelle, aussi sauvage fut-elle, demande un minimum d'entretien pour être préservée. Le travail de David Defourny décrivait les points à surveiller, à la fois pour que la zone reste belle et pour maintenir la biodiversité. Parmi ces points figure la nécessité de limiter la prolifération des saules, qui, comme tout le monde le sait, affectionnent les terrains humides. Il suffit d'une branche piquée dans un sol de nature humide pour la voir bourgeonner au printemps et rapidement devenir un arbre. Sur un terrain peu occupé comme celui de la zone humide, plusieurs centaines de saules ont colonisé la zone en quelques années. La menace à moyen terme, c'est de voir se créer une forêt de saules, qui se développe au détriment d'autres végétaux et de la biodiversité bien présente sur le site.

Ce qui a été réalisé en octobre par les volontaires, avant la descente de sève, c'est une taille et un rabattage au sol de tous les saules situés au centre de la zone humide, ainsi que la taille de la haie bordant la zone côté Médael. Le fruit de la taille a été laissé sur place en tas pour servir d'abri aux petits animaux. Les grands et beaux saules têtards présents sur la zone ont bien entendu été préservés. Le plan de gestion prévoit, pour ces grands saules, une taille tous les 7 ans en tournante afin de les préserver et de favoriser la nidification d'oiseaux.

Le plan de gestion prévoit également de belles actions, comme la construction de 3 petites mares afin de renforcer la biodiversité et la recolonisation du site par les amphibiens. Il est probable que, dans les prochaines saisons, d'autres actions soient entreprises avec l'aide de bénévoles. Les participants apprécient ce travail de terrain. Ils profitent du grand air, de la convivialité d'une action collective et repartent avec le sentiment d'avoir modestement contribué à l'amélioration de ce lieu apprécié de tous.

A suivre pour de nouvelles actions et la formation de nouveaux groupes de travail.

Francis Bebronne.



La zone humide, nettoyée des jeunes saules qui proliféraient en son centre, a retrouvé le bel aspect qui était le sien il y a quelques années comme sur cette photo de 2007



Le chemin PICVert qui borde la zone

B I B L I O T H È Q U E

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale -ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi	de 13h30 à 16h30
Mardi	de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi	de 14h00 à 19h00
Samedi	de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi	de 13h30 à 15h30,
----------------	-------------------

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi	de 14h00 à 19h00
Samedi	de 09h30 à 13h30

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 17.242 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez.

La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en-dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
16/11/2013	Séance découverte marche nordique	Baelen (parc communal)	10h	Fagnarde Evasion
23/11/2013	Remise des prix challenge Fluchard	Centre culturel Baelen	20h	Royale Cavalerie St Georges
26/11/2013	Réunion d'information Logeo	Salle du conseil - maison communale	20h	Voir article
30/11 & 01/12	Portes ouvertes broderies, bijoux, déco florale	route de Dolhain 22	voir article	Les Sept Nains
01/12/2013	Balade: Hertogenwald	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
06/12/2013	Cortège de Saint Nicolas à Membach	Départ rue de la Station	18h	Comité de Saint Nicolas Membach
08/12/2013	Saint Nicolas Membach	Salle St Jean	14h30	Comité de Saint Nicolas Membach
09/12/2013	Saint Nicolas Baelen	Centre culturel Baelen	14h	Comité de Saint Nicolas Baelen
12/12/2013	Marché de Noël	Les Alizés	13h30 - 18h	SAJA Les Alizés
13/12/2013	Marché d'hiver	Résidence St Joseph	15h - 18h30	Résidence St Joseph
21/12/2013	Concert de Noël	Eglise de Baelen	19h30	Royale Chorale St Grégoire
31/12/2013	Réveillon Nouvel-an	Foyer culturel Baelen	19h	Voir article
05/01/2014	Balade: Lontzen	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
14/01/2014	Ramassage des sapins de Noël			
24/01/2014	Amicale ACRF	Réfectoire école communale	18h30	ACRF Baelen
01/02/2014	Souper paëlla + soirée dansante	Foyer culturel Baelen	19h	AEC Aide aux enfants cancéreux
02/02/2014	Balade: Gemmenich	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
du 30/04 au 04/05	Voyage à Prague	Départ de Baelen		LAC - Voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos

ou de **MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Jus de pommes

(pommes cueillies aux Alizés et dans la région)



à vendre au prix de 3 €
(bouteille cautionnée à 0,50 €)

Au magasin des Alizés
rue des Fusillés 1, 4837 Membach
087/76.43.08

Lundi et vendredi :
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h
Mardi, mercredi et jeudi :
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30



Le SAJA « Les Alizés » a le plaisir de vous inviter à son traditionnel

Marché de Noël

Le 12 décembre 2013 de 13h30 à 18h | Rue des Fusillés 1 à 4837 Membach

Décorations de Noël | Couronnes de Noël | Crèches | Bijoux | Allume-feu | Petite restauration



**J.B.M. V.B.C.
BAELEN**

VOLLEY



Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de novembre / décembre 2013 et janvier 2014.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

SAMEDI 16.11.2013	:	Minimes - Lommersweiler à 14h15
		P4 Dames - Aubel à 17h
VENDREDI 22.11.2013	:	P2 Dames - Ath. Welkenraedt à 21h15 (+ cave à bières)
DIMANCHE 24.11.2013	:	P4 Dames - St Jo Welkenraedt à 11h
VENDREDI 29.11.2013	:	P2 Dames - Franch.-Theux à 21h15
VENDREDI 06.12.2013	:	P3 Messieurs - St-Jo Welkenraedt à 21h15
SAMEDI 14.12.2013	:	P2 Dames - Lommersweiler à 21h
DIMANCHE 15.12.2013	:	P3 Messieurs - Sporta à 18h
VENDREDI 20.12.2013	:	P2 Dames - Dalhem à 21h15
SAMEDI 11.01.2014	:	P4 Dames - Sporta à 21h
SAMEDI 18.01.2014	:	P2 Dames - Ath. Verviers à 21h

N'hésitez pas à venir faire un tour sur notre nouveau site internet, www.jbmvc.be, où vous retrouverez toutes les informations sur les matchs et sur notre club en général.
Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !

Caract'R
BOUTIQUE ALTERNATIVE CITOYENNE

OSEZ LA BONNE AFFAIRE !

Ouverture : Samedi 09 novembre à 10h • [caractr](http://caractr.be)

Rue Mitoyenne 220F à Herbesthal-Lontzen • Tél. 087 88 31 95

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 17h

Caract'R est un projet d'alternative citoyenne et d'économie sociale

Labels: VÊTEMENTS, PETIT MOBILIER, DÉCO, RECUP', ALIMENTATION SAIN & LOCALE, CRÉATIONS, JEUX COOPÉRATIFS, ATELIERS CRÉATIFS, ANIMATION

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

01.12 Hertogenwald

05.01 Lontzen

02.02 Gemmenich

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58



ROYALE CAVALERIE SAINT-GEORGES DE BAELEN

Cette année, la royale cavalerie Saint-Georges de Baelen a le grand plaisir de vous inviter à la soirée qu'elle organise ce 23 novembre 2013, dès 20 heures à la cafétéria du centre culturel de Baelen pour la remise des prix du challenge Fluchard.

Pour être classé au «Challenge Laurent Fluchard», chaque cavalier doit participer au moins à 4 des 5 rallyes que compte ce challenge et doit remporter le plus grand nombre de points (les points étant attribués aux 30 premiers de chaque manche).

Chaque cavalier émérite sera félicité comme il se doit par notre président Joseph Schils et se verra offrir un beau prix.

Alors, chers amis, la société vous invite à venir nous rejoindre afin de clôturer la saison 2013 dans une ambiance festive et devant un bon petit verre.

Le comité.





LES CHIENSHEUREUX ANIMENT LA FOIRE AGRICOLE DE BATTICE 2013

Durant 2 jours, les membres de l'asbl chiensheureux.be-centre d'instruction canine-Membach, ont animé de leurs différents shows le village des familles de la foire agricole de Battice.

Dès 11h, durant 1h1/2, une trentaine de membres, toutes classes confondues, ont montré au public ce qu'ils réalisaient avec leur chien. Dans le calme, sans cris, ils ont réalisé des exercices d'obéissance de plus en plus difficiles.

Ensuite ils ont effectué des exercices de LudoSport, très jolis à regarder, tant la complicité entre les maîtres et les chiens est grande.

La sociabilité, la rigueur, le calme et les performances des équipes ont grandement impressionné le public.

A 13h30, durant 40 minutes, 7 équipes de la section « chien de détection en décombres », ont diverti le public avec un spectacle en musique bien rodé, durant lequel les chiens travaillaient très rapidement, en retrouvant les personnes cachées.

Sur le ring de 300 m², un panel de caches avait été aménagé.

Nos chiens ont tous mené leur recherche à bien malgré la difficulté que représente la proximité du public dont certaines réactions peuvent les perturber.

A 14h30, les visiteurs ont été invités à venir sur le terrain avec leur chiot, pour une leçon telle que nous la concevons, pour mettre en place une vie harmonieuse avec le futur chien adulte.

L'école du chiot a eu un grand succès, et plusieurs visiteurs ont désiré adhérer tout de suite à notre club, tant la conception de l'harmonie avec son chien fut pour eux une agréable découverte.

Nous eûmes de grandes difficultés à stopper cette activité, les spectateurs en redemandant sans cesse.

A 15h30, un spectacle de l'équipe « défense du maître », fut le clou de la journée.

Une petite dizaine d'équipes ont animé cette démo dans la joie et la bonne humeur.

Toujours suivant notre conception du chien, le public a pu voir de petits chiens, de gros molosses, des bergers en action, des filles de 12 ans, des hommes de 50 ans, gérer dans une grande complicité les capacités et les dents de leur chien.

Chacun a pu apprécier les capacités sportives de nos 2 apaches, qui devaient encaisser l'attaque de tous les chiens qui se succédaient sur le ring à un rythme très élevé.

16h30, « place aux enfants ! »

Les petits d'hommes ont pris possession du terrain et, sur les conseils de nos équipes, ils ont pu fonctionner avec nos chiens sélectionnés pour cette activité.

Dans un programme spécialement mis au point pour des enfants, nos monitrices ont inculqué aux enfants, très réceptifs, comment aborder un chien, comment bien communiquer avec lui, comment éviter de le provoquer ou le contrarier, comment imposer sa volonté sans aller vers l'accident.

Un week-end durant lequel nos membres ont pris beaucoup de plaisir à œuvrer pour une société chiens admis, c'est aussi de gros préparatifs :

- Un an de réflexion et de négociations, pour ne rien laisser au hasard.
- Un an de répétitions pour que le jour venu, tout roule comme si tout cela était naturel.
- 10 personnes et 4 camionnettes, au travail dès le vendredi 8h, pour tout installer.
- Les acteurs de ce W-E qui viennent répéter le vendredi après-midi sur place.
- Un animateur professionnel d'exception qui, durant ces 2 jours, tient la foule au bout de son micro.
- 3 photographes, dont un professionnel, 2 caméramans, tout cela pour gérer l'après foire.
- 10 personnes et 4 camionnettes, qui gèrent le démontage et la remise en place du matériel, dimanche soir.
- 110 laissez-passer + 40 laissez-passer voitures furent nécessaires pour nos équipes.

Et le plus merveilleux dans tout cela, à l'époque où beaucoup regardent uniquement leur intérêt personnel avant de prendre une décision, c'est le plaisir que chaque membre des chiensheureux prend à fonctionner, dans une dynamique asbl.



Petit déjeuner Oxfam 2013 à BAELEN

Enorme MERCI à toutes les personnes venues au Petit-Déjeuner Oxfam qui avait lieu à BAELEN ce dimanche 13 octobre 2013. Vous étiez 117 ! Ce petit-déjeuner n'aurait pas connu un tel succès sans votre participation.

Le poids du panier-cadeau était de 5,102 kg.

Toutes nos félicitations à la grande gagnante, Madame Gisèle COOLS de MEMBACH.

Rendez-vous l'année prochaine autour d'un bon café !

Les membres du L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture) BAELEN-MEMBACH.



VOYAGE à PRAGUE - MAI 2014 avec Loisirs, Art et Culture.

Du 30 avril au 4 mai prochains, le L.A.C. de Baelen-Membach vous emmènera en Tchéquie, pour une visite culturelle et délassante de trois journées entières dans la superbe ville historique de PRAGUE.

Nos voyagerons de nuit avec les autocars Léonard, de Barchon, dans un car très confortable avec dossiers inclinables, pose-pieds et place pour les jambes !

Nous logerons dans un hôtel 4 étoiles proche du centre, en demi-pension.

Un(e) guide touristique belge, spécialisé(e) en histoire et archéologie de la Tchéquie, nous accompagnera et nous guidera pendant tout le séjour.

Programme :

Mercredi 30/04/14 : Départ de Baelen en soirée ; arrivée le lendemain matin

Judi 01/05 : Premier contact avec la ville aux cent clochers, visite guidée pédestre passant par l'Hôtel de ville, l'horloge astronomique, l'église Notre-Dame du Týn, la tour Poudrière et la Place Wenceslas ; installation à l'hôtel

Vendredi 02/05 : Tout le faste royal de Prague est à vous : le quartier du château, le monastère de Strahov, la ruelle d'Or, le quartier de Mala Strana et le majestueux Pont Charles

Samedi 03/05 : Découverte du quartier juif le matin : le ghetto originel, le cimetière, les synagogues et la maison natale de Kafka ; après-midi libre

Retour vers la Belgique après le repas du soir

Dimanche 04/05 : Arrivée à Baelen dans la matinée

PRIX du voyage :

390 € pour les adultes

320 pour les mineurs <18 ans

Ce prix englobe les transports, la demi-pension en hôtel 4*, les visites guidées.

Il ne comprend pas l'assurance rapatriement ou annulation éventuelle ni les visites supplémentaires éventuelles.

Inscriptions :

ATTENTION !

Nombre d'inscrits minimum = 31 participants
// MAXIMUM = 47 places dans le car !!

Dépêchez-vous de vous inscrire car il n'y aura peut-être pas place pour tous ceux qui le souhaitent !

Contactez : Nathalie THÖNNISSEN 0486 902363 ou naththonnissen@hotmail.com

Nadine ROBERT 0474 519993 ou nadinero-bertnrj@gmail.com

Merci de bien vouloir verser un acompte de 50 € lors de la réservation sur le compte

BE85 0680 4920 6006 du L.A.C. Baelen, 100 € de plus pour fin janvier et le solde avant fin mars.

Nous espérons vous compter nombreux parmi nous !

Les membres du L.A.C.

« Transmettre des connaissances, tisser de nouveaux liens et ce, gratuitement »

Saviez-vous que ?

Verviers et sa région accueillent régulièrement des professeurs et des chercheurs de l'Université de Liège.

Ils participent aux **Grandes Conférences à l'Espace Duesberg** en Gérardchamps.

Le LAC se fait un plaisir de vous annoncer les 3 conférences à venir :

Lundi 18 novembre 2013.

Georges Daube, professeur à la faculté de médecine vétérinaire.

« Se nourrir de microbes. La solution pour une bonne santé ». 20H. Entrée Gratuite.

Lundi 16 décembre 2013.

Onhan Tunca, professeur à la faculté de Philosophie et Lettres.

« Ex Oriente Lux ? L'assyriologie et l'Université de Liège ». 20H. Entrée gratuite.

Lundi 20 janvier 2014.

Michel Fréderich, Chargé de cours à la faculté de Médecine.

« Les plantes qui nous soignent : de la tradition à la médecine moderne ». 20H. Entrée gratuite.

D'autres conférences sont prévues en février, mars et avril.

Vous êtes cordialement invités.



Gros succès pour la visite historique de Membach le 29 septembre dernier !

Un grand MERCI à Camille Meessen (ancien du LAC) pour ses commentaires idoine et très fournis.

Le 30 mars prochain, le LAC organise la visite historique de Baelen (à vos agendas ! Max : 30 pers !)

Inscr. 0486902363 ou 0478214809

ou par mail achauglustaine@voo.be ou naththonnissen@hotmail.com



La période de Noël arrive à grands pas.

A la maison de repos Saint-Joseph, nous le fêtons aussi avec notre marché d'hiver le 13 décembre. Nous vous invitons à venir y passer un moment dans l'ambiance de Noël entre 15h et 18h30.

Des morceaux de gâteaux, du vin chaud, du cacao chaud, du café et des softs seront disponibles pour vous régaler.

Les résidents de la Maison de repos Saint-Joseph



Musée du Louvre à Lens (Fr)

De la sculpture Mésopotamienne de 2120 avant JC (voir photo) à la peinture contemporaine, voilà la prouesse du Musée du Nouveau Louvre à Lens (FR). Une merveille, découverte par les Baelenois(es) inscrits à cette visite mémorable du 5 octobre. Ils ont pu aussi découvrir le 19^{es}, le 20^{es}, ses mines, ses corons et les deux plus grands terrils d'Europe !!! Impressionnants !

Un merci spécial à Nadine Robert pour sa minutieuse préparation.

Sachons aussi que le LAC prépare un très beau voyage à Prague pour le printemps (voir texte explicatif).



Les membres de la Royale Chorale St. Grégoire de Baelen ont le plaisir de vous annoncer leur second concert de Noël dans l'église du village le 21 décembre prochain.

Une belle soirée en perspective, avec des invités de choix, tout comme la formule 2012.

Nous espérons vous y voir nombreux avec vos amis et connaissances, un verre de l'amitié sera servi en fin de soirée.

A.C.R.F. BAELEN - INVITATION

Chères Amies,

Si vous avez envie de passer une soirée agréable venez vous joindre à nous pour notre

AMICALE ANNUELLE

Qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2014 à 18 H 30 au réfectoire de l'école.

Nous partagerons un repas simple dans l'amitié et la bonne humeur.

Nous poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants.

Nous espérons vous voir nombreuses à cette soirée.

L'équipe de l'A.C.R.F. de Baelen.



Le dimanche 9 décembre 2012, dès 14h, aura lieu au centre culturel la traditionnelle rencontre avec le Grand Saint organisée par le comité de la Saint Nicolas de Baelen. La distribution des friandises sera précédée par un nouveau spectacle des Zinzinnus.

Comme chaque année, les tickets seront vendus dans différents commerces de la localité au prix de 2.50€.

Le Comité de la Saint Nicolas de Baelen

Stéphanie Crutzen, Chantal Dodémont, Carine Vandenberg.

INVITATION CORDIALE A TOUTES ET A TOUS

Bientôt, saint Nicolas rendra à nouveau visite à tous les enfants de Membach.

Il vous donne rendez-vous le **vendredi 6 décembre à 18h** pour le traditionnel CORTEGE AUX LAMPIONS à travers les rues du village (rassemblement à 17h45 chez Pirenne, rue de la Station).

Une distribution de sachets est également prévue à la **salle St-Jean** le **dimanche 8 décembre à partir de 14h30** pour les enfants du village (jusqu'à 12 ans accomplis). Animation : Jacky Den.

Une lettre explicative sera distribuée prochainement dans les boîtes aux lettres du village.

Comme chaque année, nous comptons sur votre générosité lors de la collecte pour la réussite de cette fête enfantine !

Le Comité de Saint-Nicolas MEMBACH

HERZLICHE EINLADUNG AN ALLE

Wie in jedem Jahr, wird der Nikolaus bald wieder alle Membacher Kinder besuchen. Er erwartet euch am **Freitag 6. Dezember um 18 Uhr** zum traditionellen Umzug durch die Straßen von Membach, die die Kinder mit ihren Laternen erleuchten werden. (Treffpunkt um 17:45 Uhr bei der Familie Pirenne, rue de la Station).

Am **Sonntag 8. Dezember** trifft der Nikolaus im **Saal St Jean** wieder ein, wo er allen Kindern des Dorfes (bis Vollendung des 12. Lebensjahres) eine Tüte überreichen wird. Sie werden alle herzlich eingeladen ab **14Uhr30**. Animation: Jacky Den.

Demnächst wird ein Brief mit einigen erklärenden Worten in die Briefkästen des Dorfes verteilt.

Wir rechnen auf Ihre Spendenbereitschaft bei der Umschlagkollekte und danken Ihnen bereits im Voraus für Ihren Beitrag zum Gelingen dieses Kinderfestes!

Das Nikolauskomitee MEMBACH

Foyer Culturel - 19h

Nouvel An Baelen

Réveillon All-In

Toutes boissons comprises

Repas par le Traiteur Tommy

60€
Enfants (-14) 15€

Tommy
Traiteur - Organisateur de réceptions

Apéritif et Toasts

Buffet Entrées

Buffet Chaud-Froid

(Viande - Poisson - Volaille)

Dessert et Café

Ambiance assurée ! Bulles à Minuit !



Places Limitées - Infos et Inscriptions: 0485/47.02.88

Réservations obligatoires avant le 10 décembre

Virement au compte 732-0214040-12

Préciser le nom du chef de table

BAELEN • MARCHE NORDIQUE

Par sa facilité et par sa dimension de « SPORT-SANTE », la marche nordique s'adresse à tout le monde quel que soit l'âge ou la condition physique.

FAGNARDE EVASION - marche nordique est ouverte à tous, ce qui fait d'elle une discipline très conviviale

Les nombreux bienfaits de la marche nordique

- * tonifie tout le corps en douceur (90% des muscles sollicités)
- * ménage le dos et les articulations des genoux et des hanches
- * réduit les tensions musculaires, brûle plus de calories que la marche habituelle et libère le stress
- * permet un effort soutenu avec une sensation de facilité et procure de l'assurance

Cette activité surprenante à découvrir vous apportera forme et bien-être

FAGNARDE EVASION CLUB DE MARCHE NORDIQUE ORGANISE une séance d'information active :

« A LA DECOUVERTE DE LA MARCHE NORDIQUE »

Cette séance découverte est suivie d'une session de 4 séances d'initiation, d'1 randonnée technique, d'1 randonnée club ...

... et d'1 séance de Sport Nordic-Walking visant la consolidation technique de cette formation

Où ? au **parc communal de Baelen** près de l'église

QUAND ? notre **séance découverte** : **SAMEDI 16 novembre à 10H**

ENSUITE ? notre **session d'initiation** : à 18 h30 les jours suivants : **Lundi 18 NOV. Mardi 19 NOV. Jeudi 21 NOV. Vendredi 22 NOV.**

«... plus (dates à préciser) une rando technique , une rando « club » ainsi qu'une séance de SPORT NORDIC WALKING»

INSCRIPTIONS Formulaire d'inscription via notre site Web : www.marche-nordique-fagnarde-evasion.be

COMBIEN ? Location des bâtons comprise : 42€ la session complète à verser sur le compte de FAGNARDE EVASION BE67 0016 6409 2287

INFOS ? André Georgin -- 0498/575.172 -- MAIL : fagnarde.evasion@gmail.com





de l'hôpital de la Citadelle de Liège

Souper Paëlla + Soirée dansante années 80' - 90'

La maladie grave d'un enfant bouleverse très souvent l'organisation familiale, mais perturbe également toute la vie sociale de la famille, les liens avec l'école et le monde extérieur.

Vu le succès de l'année passée, nous, parents de jeunes enfants du village de Membach, avons décidé de soutenir pour la 2^{ème} fois l'ASBL AEC « aide aux enfants cancéreux » de l'hôpital de la Citadelle de Liège en organisant un souper paëlla suivi d'une soirée dansante.

De ce fait, nous avons le plaisir de vous inviter au foyer culturel de Baelen, rue de la Régence,

**le samedi 01 février 2014
pour le souper Paëlla et la soirée.**

Au programme :

19h00 : accueil et verre apéritif
20h00 : souper
21h00 : soirée dansante années '80-'90



L'ensemble des bénéfices de la soirée sera versé intégralement à l'ASBL AEC « aide aux enfants cancéreux » de l'hôpital de la Citadelle de Liège. Nous espérons vous y rencontrer nombreux accompagnés de votre famille, amis et connaissances.

Pour tous renseignements complémentaires et réservation, veuillez contacter après 18h00 :

M. M. Wagner au : 0479/56.13.56 ou 087/55.71.11
M. Ph. Franssen au : 087/33.44.29

Pour le souper, la réservation est obligatoire au plus tard pour le 18.01.14. Attention, les places sont limitées à 200 repas. Merci de votre compréhension.

Tarif :

- 1 verre de sangria + paëlla (poissons et crustacés) + soirée dansante : 15 €
- 1 verre de kidibul + paëlla enfant (-12 ans) + soirée dansante : 7 €
- 1 verre de sangria + paëlla poulet + soirée dansante : 12 €
- 1 verre de kidibul + paëlla poulet enfant (-12 ans) + soirée dansante : 6 €
- Possibilité d'avoir des pistolets jambon ou fromage sur demande : 3 € pièce + 6 € (entrée)
- Possibilité de participer uniquement à la soirée dansante à partir de 21h00 : PAF 6 €

